

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE HOUSSAY (Mayenne)**

L'an deux mil vingt cinq, le 10 avril à 20 H 30, le Conseil Municipal légalement convoqué le 04 avril 2025, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. GIGAN Jean-Marie, Maire.

Etaient présents : MM. OUDART Christine, BEZIER Marie-Christine, GODIER Gilles, Adjoints, CHRÉTIEN Christine, GEORGET Céline, HAY Jean-François, GUILLET Massilia, formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : PUEL Laurent, BENOIST Cédric, HUARD Elvis,

Secrétaire : Massilia GUILLET

**OBJET : Vote des budgets 2025 (délibération n° 014-2025)**

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57

Conformément à l'article L.5217-10-4 du CGCT, relatif à la communication et à la préparation du budget, les projets de budgets ont été communiqués aux membres du Conseil le 06 mars 2025 et ont fait l'objet d'une discussion en réunion le 01 avril 2025.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de voter le budget principal de la commune de HOUSSAY et le budget annexe du lotissement « La Promenade »

- Le budget de la commune de HOUSSAY s'équilibre en dépenses et en recette à :
  - en section de fonctionnement : 414 615.00 €
  - en section d'investissement : 439 477.90 €
- Le budget annexe du lotissement « La Promenade » s'équilibre en dépenses et en recettes en investissement et en sur équilibre en fonctionnement :
- En section de fonctionnement : 65 896.50 € en dépenses et 73 485.38 € en recettes
- En section d'investissement : 50 748.62 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve les budgets primitifs 2025.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le 11 avril 2025

Le Maire,  
Jean-Marie GIGAN

